

## FICHE DE POSTE

### ENSEIGNANT DU 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

- Professeur des écoles
- Lieu d'exercice : INSPE Guyane : **Cayenne et pôle de Saint Laurent du Maroni (pour le 1<sup>er</sup> degré).**
- Textes de références :
  - La circulaire n° 2016-148 du 18 octobre 2018 relative aux missions des formateurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés
  - Le référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs. BO n°30 du 23 juillet 2015

### DOMAINES D'INTERVENTION

- Formation des étudiants inscrits en Licence Professorat des Ecoles (LPE), des étudiants inscrits en Master Métiers de l'Éducation de l'Enseignement et de la Formation (MEEF), inscrits en Master Enseignement et Education (M2E) et professeurs des écoles stagiaires (DIU)
- Formation continue et continuée des professeurs nouvellement titularisés (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année) ;
- Domaine disciplinaire visé : Mathématiques et polyvalence de l'enseignement du premier degré ;
- Volume horaire annuel d'intervention à l'INSPE : Mi-temps 192 heures.

### MISSIONS COMMUNES A L'ENSEMBLE DES FORMATEURS

- Formation totale ou partielle de modules d'enseignement (cours magistraux, travaux dirigés et/ou travaux pratiques) ;
- Suivi d'étudiants et/ou de PES de l'INSPE au cours de leur stage d'observation et de pratique accompagnée ou de leur stage en responsabilité pour l'INSPE ;
- Accompagnement des stagiaires en milieu professionnel ;
- Suivi de travaux de recherche : mémoires, écrits réflexifs, projets de recherche (direction, tutorat et séminaires) ;
- Évaluation des étudiants et des PES (cours, stages, rédaction de bulletins de visite, et soutenance de mémoire) ;
- Usage des environnements numériques de travail (formations et collaboration) ;
- Participation, valorisation et diffusion de pratiques pédagogiques innovantes ;
- Contribution aux projets de l'INSPE.

### MISSIONS SPECIFIQUES

- Interventions spécifiques sur des modules portant sur :
  - La didactique et l'épistémologie des mathématiques
  - La conception de situations d'enseignement-apprentissage en mathématiques ;
- Préparation aux épreuves de mathématiques du concours CRPE ;
- Compétences dans le montage des projets pédagogiques en lien avec les interventions spécifiques.

### CONNAISSANCES ET COMPETENCES ATTENDUES

- Animer des séquences de formation ;
- Accompagner les publics dans leur projet de formation (parcours, individualisation) ;
- Mettre en œuvre des méthodes et des outils pédagogiques adaptés aux différents publics ;
- Connaître les outils numériques de communication et d'organisation ;
- Maîtriser la déontologie et de l'éthique professionnelle ;
- Avoir des compétences dans le domaine de la communication et du travail en équipe ;
- Avoir une bonne capacité d'adaptation ;
- Être autonome et avoir le sens de l'organisation.

### PROFIL ATTENDU

- Être titulaire d'un Master de préférence.
- Être titulaire du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de professeur des Écoles Maître Formateur (CAFIPEMF généraliste, enseignement à l'école primaire).
- Disposer de connaissances avérées dans le domaine des sciences de l'éducation.
- Maîtriser la didactique des mathématiques.
- Maîtriser les disciplines de la polyvalence de l'enseignement du premier degré.
- Avoir une expérience en tant que maître-formateur ou maître d'accueil temporaire.

### ACTE DE CANDIDATURE

**CV et lettre de motivation à adresser pour le 13 mai 2026, délai de rigueur à :**

Secrétariat de direction de l'INSPE : [secretariat.direction@inspe-guyane.fr](mailto:secretariat.direction@inspe-guyane.fr)

Copie : [drh@ac-guyane.fr](mailto:drh@ac-guyane.fr)

**Les candidats seront convoqués par une commission d'entretien.**

**La prise de fonction est prévue le 1<sup>er</sup> septembre 2026.**